



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

cancer de l'utérus

Question écrite n° 85313

Texte de la question

Mme Michèle Delaunay attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur le développement en France de la vaccination HPV (prévention du cancer du col utérin) des jeunes filles. Seulement 27 % des jeunes filles éligibles sont vaccinées, or le deuxième Plan cancer stipule clairement l'engagement de l'État d'« améliorer les taux de couverture vaccinale contre le HPV des jeunes filles de 14 ans. » Actuellement, la vaccination HPV est réalisée en France par le biais de deux vaccins : le Gardasil, produit par Sanofi Pasteur MSD, et le Cervarix, distribué par GlaxoSmithKline. Ces deux produits coûtent respectivement 139,59 euros et 111,82 euros. Ces prix sont donc élevés et peuvent constituer un élément dissuasif déterminant pour les jeunes filles dont les parents ont un revenu modeste et ne bénéficient pas d'une complémentaire santé, ce qui correspond à un pourcentage croissant de la population. Les vaccins ne donnent pas lieu à la production de génériques, il ne faut donc pas escompter de baisse de prix par ce biais. Elle lui demande donc si elle entend engager des négociations avec les deux laboratoires pharmaceutiques concernés pour faire baisser le prix des vaccins parallèlement à l'extension de la couverture.

Données clés

Auteur : [Mme Michèle Delaunay](#)

Circonscription : Gironde (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 85313

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 juillet 2010, page 8271

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)